

La section sportive repose sur une bi-qualification. Il s'agit de permettre à des jeunes âgés de 15 à 20 ans, **garçons et filles**, présentant de bonnes aptitudes pour le football, de concilier des études secondaires et :

- Découvrir un nouveau rôle dans le monde du football,
- Améliorer ses qualités physiques,
- Se former au travers de cours théoriques et pratique toute l'année.

La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou professionnel, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure l'objectif majeur.

### Objectif de la formation

Faire évoluer sa pratique et ses connaissances dans l'arbitrage de matchs de football

### Certifications préparées

- Formation Initiale d'arbitre
- Jeune arbitre ligue
- Concours Jeune arbitre de la Fédération (si le candidat est déclaré prêt par les membres de la Ligue)

### Conditions d'admission

- Être licencié dans un club de la FFF (licence arbitre),
- Être admis au lycée Roc Fleuri en classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> ou terminale générale ou professionnelle,
- Être admis aux tests d'entrée :
  - Contrôle des connaissances sur les lois du jeu,
  - Tests athlétiques : yoyo test / test vitesse sur 40 mètres / test de mobilité-coordination,
  - Mise en situation d'arbitrage sur le terrain.

### Organisation des cours

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 3 séances de 2 heures par semaine :

- Préparation physique,
- Cours théoriques assurés par des membres de la branche arbitrage de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine,
- Pratique de l'arbitrage des compétitions de football ou futsal UNSS ou alors les jeux et matchs au sein même de la séance d'entraînement de la Section sportive football du lycée.



DISTRICT DE FOOTBALL  
CHARENTE  
Proche des clubs, utile et innovant

